

COMMUNE DE LES SALCES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Exercice : 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix octobre.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de VAYSSIER Jean Louis, Maire.

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 5 - Représentés : 0 - Votants : 5

Date de convocation : 10/10/2023

Présents : VAYSSIER Jean Louis, Maire, DAUBAN Charles, Adjoint au Maire, PRIETO Chloé, Conseillère municipale, ROUX Yannick, Conseiller municipal, TICHIT Gaëlle, Conseillère municipale.

Absents : GELY Alexandre, Adjoint au Maire, DELPUECH Jean-Christophe, Conseiller municipal.

Secrétaire : VAYSSIER Jean Louis est élu secrétaire de séance.

Objet : DM 1

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
023 (042)	Virement à la section d'investissement	0,00	4 423,00
7022 ()	Coupes de bois	4 423,00	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		4 423,00	4 423,00
Investissement		Recettes	Dépenses
021 (040)-0	Virement de la section de fonctionnement	4 423,00	0,00
1641-0	Emprunts en euros	0,00	-3 502,00
21538-122	Autres réseaux	0,00	7 925,00
TOTAL INVESTISSEMENT		4 423,00	4 423,00
TOTAL		8 846,00	8 846,00

VAYSSIER Jean Louis, Maire, invite Le Conseil Municipal à voter ces crédits

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à la Mairie, les jours, mois et ans indiqués ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

à la Mairie, le 10/10/2023

VAYSSIER Jean Louis, Maire

